



Lettre de l'équipe municipale n° 33



La mairie recrute

**Pour la rentrée scolaire du lundi 4 septembre 2017,
la mairie recrute une personne
pour assurer la surveillance des enfants le temps de cantine
de 11h30 à 13h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis
durant les quelques 36 semaines d'école.**

Complément possible à discuter pour des heures de nettoyage de locaux communaux.

Rémunération sur la base du 1^{er} échelon de l'échelle C1 : indice brut 347, majoré 325.

Toutes les personnes intéressées par cet emploi contractuel (CDD) sont invitées à téléphoner en mairie (message à laisser sur répondeur avec coordonnées) pour rendez-vous à fixer avec M. le Maire.

Tél. mairie 04.74.70.04.83.

Séance du vendredi 30 juin 2017 à 19h

Absents : Colette PERIER (procuration à Chantal YVOREL), Laëtitia TEXIER et Michaël SAHRIDJ.



TRAVAIL SUR NUMEROTATION ET DENOMINATION DES VOIES

Tous les membres du conseil prennent connaissance du travail déjà effectué et donnent leur avis.

Une réunion publique d'information aura lieu en octobre ou novembre.



RYTHMES SCOLAIRES ET TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

Le décret du 27 juin permet aux communes de solliciter une dérogation pour un retour à la semaine scolaire sur 4 jours et l'abandon des Temps d'Activités Périscolaires.

Le conseil d'école, réuni également exceptionnellement le 27 juin, a voté pour un retour à 4 jours (8 voix Pour, 0 voix Contre).

Après en avoir délibéré et étant donné la difficulté de recrutement d'animateurs pour les T.A.P., le conseil se prononce également (vote au scrutin secret : 11 voix Pour et 2 bulletins blancs) pour un retour à la semaine scolaire de 4 jours soit les lundis, mardis, jeudis et vendredis, dès la rentrée de septembre 2017.

Cette délibération a été transmise à la direction des services départementaux de l'Education Nationale.

Séance du vendredi 21 juillet 2017 à 20h

Absents : Laëtitia ANDRE (procuration à Chantal YVOREL), Anne-Laure MARCO (procuration à Alain CHAPOT) et Michaël SAHRIDJ.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS

La séance du 27 juin s'est déroulée à la Salle des fêtes de Coise. Des subventions ont été attribuées pour le secteur « Petite enfance » pour un montant de 805.895 € réparties sur tous les services de différentes structures.

La déchetterie de Roche la Molière fermera ses portes en 2026.

Le Centre Multimédia « Erasme » à St Clément les Places deviendra « la maison du numérique ». Une porte ouverte aura lieu le 21 octobre sur le thème « L'évolution du monde numérique ».

Le nouveau site de la communauté de communes est maintenant opérationnel. N'hésitez pas à le visiter pour y chercher des informations :

<http://www.cc-montsdulyonnais.fr/>



FONDS DE PEREQUATION INTERCOMMUNAL

Les conseillers communautaires ont débattu lors du dernier conseil sur la répartition du fonds de péréquation (pour rappel ce fonds est une manne financière reçue de l'Etat par la communauté de communes et qui s'élève pour 2017 à environ 790.000 €. Une partie entre dans le budget de la C.C.M.D.L. et une autre partie est reversée aux communes. Nous percevons donc 12.794 € cette année (contre 9 850 € l'an dernier). A l'unanimité des présents, le conseil accepte cette répartition.



DOSSIER D'ADRESSAGE

Après une nouvelle réflexion, le conseil municipal a validé les propositions qui leur ont été énumérées pour les noms de rues, voies et chemins.

Le choix conserve la plupart des noms existants sur la commune afin de laisser un maximum de lieux connus par les habitants, ce qui permet de perpétuer l'histoire de notre village.

Le listing de l'ensemble des appellations sera ensuite transmis aux sociétés à qui nous avons confié la prestation d'adressage pour avancer sur la numérotation.



LE POINT SUR LES TRAVAUX

Aire de jeux

Les anciens jeux ont été enlevés et le nouvel enrobé a été réalisé. La société MEFRAN devrait intervenir prochainement (semaine 34) pour l'installation des nouveaux jeux.

Entrée du village

La pose de bordures a été effectuée ; Résine gravillonnée et marquage central vont être réalisés ces prochains jours.

Assainissement

Le raccordement au réseau d'assainissement des trois maisons du secteur des Rossandes (synchronisés avec l'aménagement du carrefour par la commune de Sainte-Foy) est en cours de réalisation par l'entreprise LACASSAGNE.



COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

Retour à la semaine scolaire de 4 jours

Une demande de dérogation a été transmise le 11 juillet à la direction des services départementaux de l'Education Nationale pour un retour à la semaine scolaire de 4 jours par semaine dès la rentrée du 4 septembre 2017. Notre proposition a été acceptée. 95 communes du Rhône ont choisi de revenir à cette organisation.

De ce fait, deux délibérations ont été adoptées pour la diminution du temps de travail de mesdames Gisèle PREVOT et Martine MOSNIER.

Un courrier de remerciement a été adressé aux animateurs qui sont intervenus pour les T.A.P. et dont les contrats se sont terminés le 7 juillet.

Mme Agnès BOUILLET ne souhaite pas continuer à gérer en partie la surveillance des enfants qui fréquentent la cantine scolaire. La commune va donc recruter pour la remplacer à ce poste (Voir annonce encadrée en première page).

Prix du ticket de cantine

Présentation du rapport des comptes financiers pour la cantine

On constate une baisse des repas sur l'année scolaire, ce qui fait augmenter automatiquement le coût de revient du repas.

Le prix du ticket étant à 4 € depuis 3 ans, il passe à 4,20 € (vote à bulletin secret : 9 voix Pour, 4 voix Contre, un bulletin blanc).

Il est convenu que pour l'année 2017, un remboursement d'un montant de 6.000 € soit effectué sur le compte de la commune par l'association de la cantine scolaire. Délibération et conventions sont prévues à cet effet.

Comice des 4 cantons

Jacques VERNE remercie tous les bénévoles qui ont pris part à la bonne organisation de cette manifestation, principalement les personnes qui ont participé à la confection du char dans une bonne ambiance.

Syndicat des eaux

Après la démission de Thomas GASSILLOUD, C'est Bernard CHAVEROT qui a été élu président.

Conseil Jeunes

Les jeunes ont réalisé samedi 8 juillet une opération « lavage de voitures » qui a été concluante : 169,80 € ont été récoltés.

Afin de les aider à financer leurs projets, le conseil jeune vous propose à nouveau de laver votre voiture (intérieur / extérieur) le samedi 26 Août entre 9 h et 18 h sur l'aire de vidange des camping-cars route de Sainte-Foy ; la participation financière est libre.



INFORMATIONS DIVERSES

Employés communaux

En accord avec les agents concernés, une annualisation des horaires de travail a été établie. D'avril à septembre, les deux employés travailleront 5 jours par semaine pour palier au surcroît de travail donné par les tontes, désherbage Le restant de l'année, ils effectueront leur temps de travail sur 4 jours.

Emilien VERNAY qui était venu renforcer l'équipe en emploi d'été s'est blessé un week-end et a donc dû abandonner son poste ; nous accueillons à sa place, Alexandre BROSSARD (contrat du 17 juillet au 11 août).

Ramassage des ordures ménagères

Pour les lieux concernés par la tournée du mardi 15 août, il est à noter qu'en raison du jour férié, cette collecte sera reportée au jeudi 17 août.
Merci d'en prendre bonne note et de sortir vos sacs le jeudi et non le mardi.

Réserve salle des sports

Des membres de l'Olympique Saint Genois, aidés de bénévoles d'autres associations sportives et d'un employé communal vont peindre pendant la période estivale les murs et le sol de la réserve de la salle des sports. La commune fournit la peinture.

Salle des fêtes

Un tableau blanc magnétique (de récupération) a été installé à la salle des fêtes derrière la buvette ; un deuxième chariot de desserte a été acheté.

Mutuelle SOLIMUT

Nous vous rappelons que SOLIMUT tiendra une permanence mercredi 23 août, jeudi 14 septembre et jeudi 12 octobre, de 14 à 16 heures.

Afin d'éviter l'attente et pour que ces permanences se passent au mieux, nous vous demandons de vous inscrire en mairie.

SOLIMUT offre des conditions d'adhésions avantageuses pour toute souscription entre le 4 septembre et le 31 octobre.

Médiathèque

La médiathèque vient de se doter d'un nouveau logiciel de prêts.

Nous vous rappelons que vous avez à disposition des livres, musiques, vidéos, périodiques.

La durée des prêts est maintenant de un mois avec possibilité de prolonger par simple appel ou mail.

A noter qu'il est également possible d'avoir accès à des vidéos en ligne avec le nouveau service ressources numériques proposé par la médiathèque départementale. Alors n'hésitez plus à pousser la porte de notre médiathèque et venez passer un été culturel ou de détente !

Par ailleurs, le spectacle prévu le 10 novembre a été repoussé au 1^{er} décembre.

« Samba DéMons »

Cette association musicale va prochainement signer une convention d'occupation de la salle entrée du village pour des cours de Batucada un soir par semaine.

Taekwondo

Un nouveau sport sera possible dès la rentrée à la salle de Saint-Genis (lundi de 19h15 à 20h45 – début des cours le 4 septembre).

Cette association, dénommée « Kumgang san's Taekwondo Club » et dont le siège est à Sainte-Foy-l'Argentière, souhaite s'entraîner sur notre commune, à la salle des sports. Pour plus de renseignements, contacter Nouria ZERZAH TOUAM tél. 06.27.48.48.90. kumgangsankd@gmail.com

Frelon asiatique

La lutte contre le frelon asiatique est toujours d'actualité. Celui-ci a envahi la presque totalité du territoire français (pour rappel : un nid a été découvert en 2016 à Saint-Genis). Si vous en apercevez, signalez-le rapidement en mairie.

Environ 30mm – abdomen jaune avec des dessins noirs – thorax noir et roux



QUESTIONS DES CONSEILLERS

Alain CHAPOT fait remarquer que les barrières mises en place pour le pâturage de la coursière des vignes par les ânes de Monsieur BELLIDO ne sont pas enlevées.

Après concertation avec le propriétaire des ânes, cette opération est satisfaisante pour lui et la commune. Les barrières vont donc pouvoir être enlevées et la coursière rendue aux piétons.



PROCHAINE REUNION

Elle aura lieu vendredi 8 septembre 2017 à 20h en mairie.

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite une belle saison estivale et vous donne rendez vous pour le prochain conseil le 8 septembre.



*Réalisation de la publication par la commission Informations
Lettre éditée et imprimée par la mairie*

Mairie

Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18H30
Tél. 04.74.70.04.83. Courriel : mairie@saintgenislargentiere.fr

site internet de la mairie : www.saintgenislargentiere.fr

Médiathèque

Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30,
jeudi 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15
Tél. 04.74.26.22.56 Courriel : mediathequestgenis@gmail.com

INFORMATIONS DIVERSES

MAIRIE

En raison de congés, le secrétariat sera fermée les semaines 31, 32 et 33, soit du vendredi 28 juillet 18h30 au lundi 21 août 14h.

CONCOURS DE PETANQUE

Organisé par l'amicale sportive de Saint-Genis-l'Argentière (A.S.S.G.)

Vendredi 4 août à 19h

Concours de pétanque en doublettes ouvert à tous.

Systeme Aurard 3 parties.

Inscription : 14 € la doublette

Sur place : Buvette, Sandwich, frites.

BOULE JOYEUSE

La « Boule Joyeuse » saint genoise organise plusieurs concours cet été.

- le lundi 7 août à 14 h concours de la vogue en quadrettes, ouvert à tous inscriptions sur place
- Le samedi 19 août à 13h30 : challenge André PONCET
3^{ème} et 4^{ème} division, promo
- Le samedi 16 septembre à 8 h : challenge BLONDEL – MOURIN. Par poules.
3^{ème} et 4^{ème} division par poules, promo

LA REVOLE

Le samedi 29 Juillet, l'association LA REVOLE proposera à toute la population sa traditionnelle brioche de la vogue.

Merci par avance de faire un bon accueil aux équipes de bénévoles.

Les 4, 5, 6 et 7 août, la vogue s'installera donc dans notre village avec manèges, animations diverses, feu d'artifice, bals, repas

GYM DOUCE

La reprise des cours de gym douce (cours de Madame Anne-Marie GEORGET) salle Bayard rue de l'isle à Sainte-Foy-l'Argentière a lieu mercredi 20 septembre.

Horaires des cours : les mercredis de 10h30 à 11h30, les jeudis de 11 à 12h ou de 18 à 19h.

Renseignements au 06.74.38.09.04. georgetannemarie@gmail.com